

Programmes de vaccination des provinces et des territoires pour les adultes en santé et préalablement vaccinés au Canada (en date de janvier 2025)

Le tableau résume les calendriers des vaccinations systématiques pour les adultes en santé et préalablement vaccinés au Canada. Le calendrier est mis à jour régulièrement en collaboration avec la Coalition canadienne des infirmières et infirmiers pour l'immunisation (CCII) et le Comité canadien d'immunisation (CCI). Recommandations vaccinales pour des populations adultes spécifiques, telles que les personnes immunodéprimées, sont publiées par [le Comité consultatif national de l'immunisation](#). Informations liées à vaccins, sécurité des vaccins et calendriers de vaccination recommandés sont publiés dans [le Guide canadien d'immunisation](#) et [Canada.ca](#).

		Calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux pour les adultes en santé												
Abbréviation	Description	CB	AB	SK	MB ¹	ON	QC	NB	NE	IPE	TNL	YN	TNO	NU
dcaT	Vaccin contre la diphtérie (dose réduite), la coqueluche acellaire (dose réduite) et le tétanos	À chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	À chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse
dT	Vaccin contre la diphtérie (dose réduite) et le tétanos	À chaque 10 ans	N/D	N/D	À chaque 10 ans	À chaque 10 ans	Une dose à l'âge de 50 ans	À chaque 10 ans	À chaque 10 ans	N/D	N/D	À chaque 10 ans	N/D	À chaque 10 ans
Inf	Vaccins contre la grippe	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour les 75 ans et plus ²	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes
Pneu-P-23	Vaccin polysaccharidique 23-valent contre le pneumocoque	Une dose pour les 65 ans et plus	N/D	N/D	N/D	N/D	Une dose pour les 65 ans et plus	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	Une dose pour les 50 ans et plus
Pneu-C-20	Vaccin conjugué 20-valent contre le pneumocoque	N/D	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	N/D	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes à risque	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes 18 ans et plus à haut risque	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes à haut risque	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes à haut risque	N/D
Zona	Vaccin contre le zona	N/D	N/D	N/D	N/D	2 doses pour les adultes de 65 à 70 ans	Deux doses pour les 75 ans et plus	N/D	N/D	2 doses pour les 50 ans et plus	N/D	2 doses pour les adultes de 65 à 79 ans	N/D	N/D
VPH	Vaccins contre le virus du papillome humain	Moins de 19 ans et certains adultes de moins de 27 ans ³	Moins de 27 ans ⁴	N/D	N/D	N/D	Moins de 21 ans	Moins de 27 ans	Programme de rattrapage : Moins de 19 ans	18 à 26 ans et adultes à haut risque ⁴	N/D	Moins de 27 ans et les personnes à haut risque jusqu'à 45 ans	Moins de 27 ans	Moins de 27 ans



1	MB applique la politique suivante à tous les vaccins financés par les fonds publics : Les personnes qui ne reçoivent pas un vaccin financé par les fonds publics lorsqu'il est recommandé pour la première fois peuvent donc recevoir le vaccin à tout moment par la suite (sauf indication contraire).
2	La vaccination contre la grippe n'est plus recommandée pour les adultes de 60 à 74 ans en bonne santé. Toutefois, ces personnes pourront recevoir le vaccin gratuitement sur demande. Pour la saison 2024-2025, même si les recommandations demeurent inchangées, le vaccin est offert gratuitement pour les personnes âgées de 6 mois et plus.
3	Certaines personnes de 27 ans et plus sont admissibles gratuitement au traitement contre le VPH, comme celles souffrant d'une maladie chronique ou d'un système immunitaire affaibli.
4	Le vaccin contre le VPH est financé par des fonds publics pour les adultes présentant des facteurs de risque les exposant à un risque accru d'infection par le VPH.
N/D	Le vaccin n'est pas financé par les fonds publics pour les adultes dans cette province ou ce territoire.

